

Infaco,

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département
des
Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de TREFFRIN

Séance ordinaire du 9 novembre 2015

Date de
convocation
2 novembre 2015

Date d'affichage
3 novembre 2015

Nombre de
conseillers
en exercice : 14
Présents : 12
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille quinze, le neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TREFFRIN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents :

LE FER Etienne, LE JEUNE Gilbert, LEVENEZ Sophie, POULIZAC Alain, ROBIN Mickaël, VESSIER Sylvie, LE DU Benoît, LE GALL Jean-Yves, COACOLOU Jean-Christophe, DERRIEN Patrick, MONTALVO Myriam, LE PARC Sylvie

Absents : MORVAN Emmanuelle donne procuration à LE FER Etienne, RAOUL Didier

Secrétaire de séance : LE PARC Sylvie

2015-45

Loi Notre

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) proposé par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Bien que la commune de Treffrin ne soit pas concernée par ce nouveau découpage compte-tenu de son rattachement à Poher communauté depuis le premier janvier 2016, Monsieur le Maire souhaite souligner l'importance et la pertinence de la notion de bassin de vie dans la logique des découpages qui ne peut s'arrêter aux limites départementales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- désapprouve le projet d'évolution des périmètres des EPCI tel que proposé par Monsieur Le Préfet le 13 octobre 2015
- Réaffirme sa volonté que soit pris en compte le bassin de vie de chaque commune dans tout nouveau découpage, hors limites départementales.

Caractère exécutoire certifié compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Guingamp le 13 novembre 2015 et de l'affichage effectué le 13 novembre 2015
Le Fer Etienne, maire

